

PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à réduire les inégalités entre
les femmes et les hommes.

Présentée par la classe de CM1/CM2 A
(Mme Perron) école élémentaire Jean
Moulin à Belfort.

Circonscription de Ian Boucard

Exposé des motifs

On attribue souvent certains métiers plus aux femmes ou aux hommes. Le bon sens populaire et le langage usuel induisent certains enfants à ne pas choisir un métier qui leur plait car il est trop connoté.

Nous avons remarqué que certains noms de métiers n'apparaissent pas au féminin dans le dictionnaire de notre classe. Par exemple on trouve maçon mais pas maçonne. Il n'y a pas de féminin pour chauffeur routier ou pompier...

A l'inverse, on ne trouve pas le masculin de femme de ménage (homme de ménage n'existe pas) et si on parle d'une sage-femme on ne dit pas « sage-homme ». Peut-on dire esthéticien ?

Notre proposition est de faire connaître des métiers aux garçons et aux filles afin que chacun puisse faire le métier dont il a envie en dehors de tout stéréotype.

Article 1^{er}

Une journée découverte des métiers est organisée dès l'école primaire afin de montrer que l'on peut faire le même métier, un métier que l'on aime, que l'on soit un garçon ou une fille. Ces métiers sont représentés par un homme et une femme.

Article 2

Chaque nom de métier doit exister au féminin et au masculin et apparaître comme tel dans le dictionnaire.

Article 3

Une campagne d'information est faite auprès des élèves, elle présente des vidéos de garçons qui font des métiers "ressentis comme féminins" et vice versa, à la télévision, sur Youtube et les principaux réseaux sociaux.

Des affiches renforcent le message et sont affichées dans toutes les écoles.

Article 4

Une journée nationale de l'égalité, entre filles et garçons, est instaurée.